

L'ANCIEN GUIGNOL

Journal Hebdomadaire, Politique, Satirique, Littéraire et illustré

Rédaction et administration

A LYON

70, COURS DE LA LIBERTÉ, 70

VENTE EN GROS

1, RUE DE JUSSIEU, 1

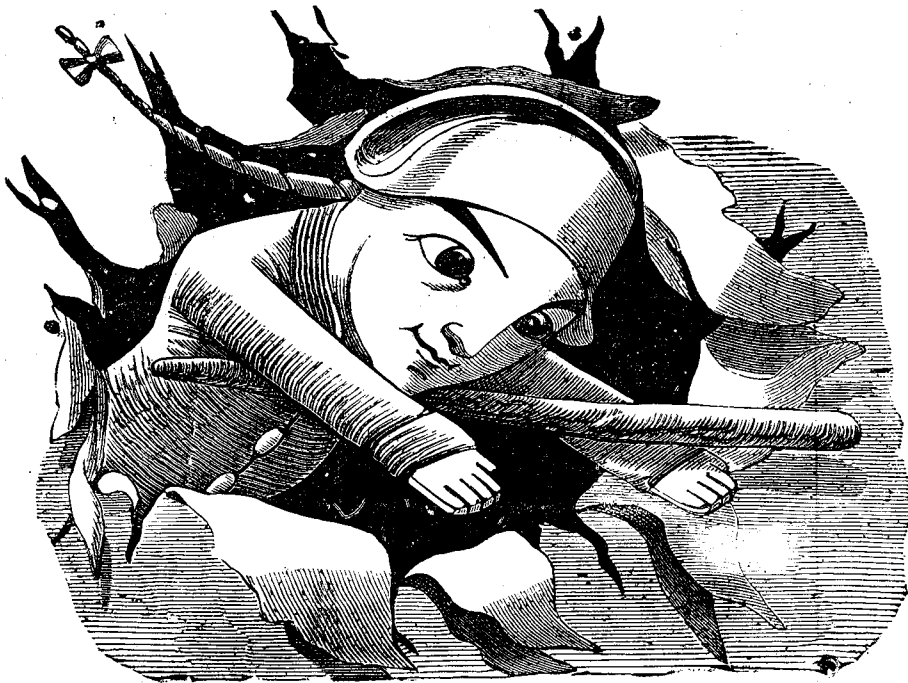
et chez tous les Libraires et Marchands de Journaux

Les ANNONCES sont reçues

A l'Agence de Publicité V. FOURNIER

14, rue Confort.

Pour être admis à faire des armes dans l'arène de Guignol, point n'est besoin d'être académicien. Des idées, du neuf, des balançoires des coups de bâton ou de bec, mais sans scandale, voilà le programme.



Rédaction et administration

A PARIS

3, RUE DE LA VILLENEUVE

ABONNEMENTS

| | Six mois | Un an |
|--------------------------|----------|--------|
| Lyon et le Rhône..... | 6 fr. | 12 fr. |
| Autres départements..... | 8 fr. | 15 fr. |

Etranger, port en sus

Les manuscrits non insérés seront voués à un feu d'artifice spirituel.

Pour être admis à faire des armes dans l'arène de Guignol, point n'est besoin d'être académicien. Des idées, du neuf, des balançoires, des coups de bâton ou de bec, mais sans scandale, voilà le programme.



AUX GONES DE LYON

Ah ben ! n'en velà z'une de forte c'tte fois z'enfants, je m'en sis t'y vu de toutes les couleurs, c'est z'em-bêtant d'être dans le grand monde et les z'hautes habiletés : on peut branler tant seulement sans que les gesses fichent le museau à la liquerne pour savoir ça que vous faites, ni fricotter sans qu'y z'y fussent. On vous cogne sus le casaquin un tas de z'histoires que vous y avez jamais pensé, et ça rien que pace que vous avez d'aime et que vous êtes ablagé de visites que n'y a pas le temps de tailler une bavette avè les amis.

C'était ben pus canant autre fois que j'étais ren qu'un matru canut de St-Georges. Parsonne venait me déranger de dessus ma banquette; tous ces gones mouvants fichiont pas les pattes dans ma souillarde pour renifler ça que mitonne dans le potet de Madelon. Le moyen de tramer une pièce comme y faut quand n'y a toujours quèqu'un que sigogne à la porte? Tez, en velà t'y pas encore un... Entrez!

Guignol, j'ai entendu ton appel, me voici...

— Moi, je vous ai pas appelé.

— Je ne t'avais pas entendu d'abord; mais à présent la France est perdue si nous n'agissons pas : la pogne c'est le parti de l'action.

— Oh! pour l'ouvrage, j'en suis!

— Merci de cette parole; oui, moi, Cassagnac, je t'en remercie au nom du futur Empereur, le prince Victor.

Ah! c'est toi qu'est Casse la Gnaque, attends un peu mon belin, je vas te donner un coup de main, où donc qu'est ma trique, pif! paf! pan! porte ça à ton Empereur, te t'es trompé de porte, j'ai idée que te reviendra pas? A revoir, mon vieux.

Bon, encore un autre que cogne à la porte.

— Sixo ti Koung Fou Tseu.

— Hein? què que c'est que ce Charabia?

— Illustre maître, votre petit frère cadet vous salue.

— Je vous en souhaite de même, M'sieu; je sais pas, si vous n'êtes mon frère cadet, mais en tous cas, vous n'avez ben un sarsifix qu'esse fameusement pus long que le mien.

— Mon souverain seigneur, le petit-fils du Grand Dragon, chef du céleste Empire, ayant appris que vous étiez le plus grand journaliste de France m'envoie pour vous proposer de faire traduire votre

journal en chinois, afin de ranimer l'ardeur de ses adeptes qui se refroidit un peu.

— Enfin, illustre maître, acceptez vous ma proposition? Mon souverain est riche et puissant, il vous paiera en or pur.

— Quant à ça, M'sieu, allez trouvez mon patron, je me mêle pas des affaires de ménage.

Bon! qu'est-ce qui toque encore?

— C'est moi, John Stephens, chef des Fenians.

— Me parlez de faignantise, à moi? j'aime l'ouvrage.

— Chef des insurgés de l'Inde...

— Chef de Dindes; allez vous en à Crémieu.

— Madhi...

— J'y suis pas! j'y suis pas! je dors... Fichez-moi la paix, nom d'un rat!

Attends un moment, je m'en vas cogner une broche su le loquetot pour les empêcher d'entrer. Là, me velà tranquille, c'tte fois.

Oh! là là! d'où donc qu'y sors çui-là? Mais, M'ssieu faut pas faire de favette au monde comme ça. Par où donc que vous êtes passé? par le trou de la serrure?

— Peu t'importe puisque me voici. La République depuis plusieurs années n'est plus sous notre main, le pouvoir nous échappe, il faut que tu nous aide à reconquérir notre prestige et notre influence. Sauvons Rome et la France.

— Et ben mon cadet, je te conseille de te sauver prestement si te veux pas que je t'écrabouille comme une melette.

Cristi! le premier qui entre je l'y crève le ventre, tant pire. C'est y pas guignolant mes pauvres gones d'être saraboulé à chaque instant par de z'intrus que sont tout le temps pendus à vote porte.

Aussi, je vas m'escanner en campagne et la semaine prochaine je vous enverrai mes gandoises de Venissieu, toutes parfumées.

A revoir les gones, je vous coque su le pif.

JEAN GUIGNOL.



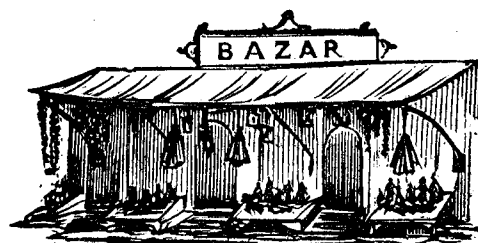
DERNIÈRE HEURE

Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons qu'une 75 arrestation vient d'être opérée à la Croix-Rousse.

Inutile, de dire que l'individu arrêté n'était pour rien dans l'affaire de la rue d'Ivry.

RE-DERNIÈRE HEURE

L'Officiel de demain publiera les noms de deux nouveaux chevaliers: MM. Vial et Morin. Ils sont décorés pour la sagacité et le tact qu'il ont montrés dans l'affaire de la rue d'Ivry.



SUPPLICE MINISTÉRIEL

M. Tirard est dans la consternation. Depuis hier matin il a fait condamner sa porte. Il se plaint d'une violente migraine. Les chefs de bureaux se regardent avec terreur. Ils ont constaté que l'ancien bijoutier en faux avait blanchi en une seule nuit. Chagrin d'amour? Non. Pensées de famille? Pas davantage. Déboires financiers? Il en a l'habitude. Quoi alors? On se perdait en conjectures. On s'interrogeait de bureau à bureau sans pouvoir apprendre quelque chose. On ne savait rien, sinon que le tout petit Tirard était tombé à coups de poing sur un expéditionnaire coupable d'une erreur d'addition en lui disant: « Vous voulez donc, misérable, me faire donner la bastonnade? »

Nous avons le secret de cette colère et de cet effroi. M. Tirard avait lu cette nouvelle dans les journaux du soir: « Le shah de Perse vient de condamner son ministre des finances à recevoir cent coups de bâton sur la plante des pieds pour avoir établi des prévisions budgétaires inférieures d'environ 400,000 francs au rendement des impôts. »

« La sentence a été exécutée jusqu'au bout, à Téhéran, en présence du souverain. »

Il y a de quoi faire réfléchir en effet notre ministre des finances. Si l'on appliquait en France ce système en vigueur en Perse, ce n'est pas seulement cent coups de bâton que M. Tirard recevrait sur la plante des pieds.

Le fonctionnaire persan n'avait commis qu'une erreur d'évaluation; il avait estimé que les sujets de Son Altesse Impériale Nassar-ed-Din consommeraient assez d'opium ou de haschid pour gonfler le budget d'un demi-million d'écus. Ils lui ont joué la mauvaise farce d'être ménagers de leurs deniers. Semblable malheur chez nous ne tire pas à conséquence. Ça ne vaut même pas un vote de blâme ce soufflet parlementaire donné avec des roses.

Pourtant le pauvre diable a été bel et bien mené devant le palais de son impitoyable maître, trônant au milieu de ses six cents femmes. Il a retiré ses pantouffles et ses chaussettes et a tendu respectueusement ses pieds délicats à la matraque de ses bourreaux.

« Ce devait être bien vexant pour lui, a pensé M. Tirard, s'il avait les pieds aussi sales que ma conscience. »

Puis M. Tirard, complètement terrorisé, a fait l'examen de sa gestion. Quatre cent mille francs d'erreur, mais c'est une vétille! Cette différence, qui semble un gouffre au shah, serait tout au plus un trou d'aiguille dans notre budget. Il l'a retourné dans tous les sens, ce budget, le piteux M. Tirard; il a reconnu, la mort dans l'âme, que c'était une véritable écumeoire. Les moins-values sont ses moindres défauts.

Il a une fêlure prodigieuse qui s'appelle: la conversion. Il

a bien essayé de raccommo-der ça ayant des attaches personnelles — avec le Crédit foncier. Mais ça ne tient pas, et comme l'eau dans un plat mal recollé, l'or de la France passe au travers. Un jour de haute inspiration, il a essayé de découvrir, à l'aide d'une somnambule extralucide, un trésor enfoui dans la basilique de Saint-Denis. Il n'a rien découvert du tout — pas même les voleurs, opérant au-dessus tandis qu'il opérait au-dessous.

Mais le couronnement de la besogne, c'est l'emprunt dernier. Un chef-d'œuvre de dégringolade. Il a pris la devise américaine : *Excelsior*, mais à rebours. *Toujours plus bas !*

Encore un pas, et il pourra s'écrier avec la satisfaction du devoir accompli : « Enfin ! j'ai fait faillite ! »

Nous sommes loin des 400,000 francs de débet constatés par le shah de Perse.

Comme ministre des finances, M. Tirard doit savoir les mathématiques. Il doit connaître les proportions ou tout au moins la règle de trois simple. Il a cherché sa part de culpabilité à l'aide de ce mécanisme : si un déficit de 400,000 francs égale cent coups de bâton, un emprunt raté, une conversion stupide et plusieurs années de mauvaise gestion égalent...

Ici une sueur froide a inondé le front du calculateur ministériel ; la plume lui est tombée des mains : le supplice du pal était l'inconnue cherchée. Voyez-vous M. Tirard suivant la mode persane assis sur la pointe de l'un des paratonnerres du ministère des finances ?

Mais qu'il se rassure, les procédés orientaux répugnent à notre civilisation occidentale ; quelque matin, le souverain, c'est-à-dire le peuple, flanquera tous les Tirard à la porte, non à coups de bâton sur les pieds, mais à coups de pied autre part.

GNAFRON



LES PUDIBONDS

« Depuis quelques jours, d'immondes affiches à images, qui s'étalent sur les murs de Paris, pour annoncer une *Histoire scandaleuse des papes* et une publication de *l'Assommoir* en feuilletons, offusquent les yeux des passants. Nous trouvons cette pornographie des murailles « intolérable, et nous la signalons au préfet de police ? »

Qui parle ainsi ? *L'Univers* ? *le Monde* ? *la Gazette de France* ?

Non : *La République française*.

Ces dessins sont-ils vraiment pornographiques ? Pas le moins du monde. Celui de *l'Assommoir* n'a qu'un défaut,

c'est d'être mal exécuté. Si l'on ignorait la scène du livre, on n'y trouverait même rien de croustillant. On l'a vu au théâtre, ce tableau de Gervaise donnant une fessée à la grande Virginie. Du reste, la *République française* ne cite le dessin de *l'Assommoir* que pour ne pas citer *l'Histoire des Papes*. C'est pour ce croquis anti-clérical qu'elle se fait cafarde et moucharde. Elle veut être agréable à Sa Sainteté Léon XIII. M. Spuller brigue le titre de baron du Saint-Siège : il l'aura. En attendant, le Vatican s'abonne et le nonce apostolique présente au pape une lettre à l'adresse du député Spuller, qui commence par ces mots : « Notre bien aimé fils ! »

Interpellé par la feuille opportuniste, le préfet de police a répondu une première fois. Sa réponse est admirable : « Mille regrets, a-t-il dit, je suis désarmé. Ces affiches, du reste, ont été soumises au visa du parquet, qui n'y a rien vu de séditionnel ! »

Ayant retourné à nouveau ces dossiers dans tous les sens, prévenu par la dénonciation d'un journal, la magistrature a déclaré une seconde fois que ces ouvrages ne contenaient pas les éléments suffisants de l'outrage aux bonnes mœurs pour en déférer les auteurs au tribunal correctionnel.

Soufflet appliqué sur les joues de la feuille du quartier d'Antin. Elle avait dit : nous trouvons cette pornographie intolérable. Les censeurs ripostent en disant : « Nous ne voyons pas là-dedans de pornographie du tout. » Est-ce que le sens moral de la magistrature serait à ce point abaissé ? Est-ce qu'elle manquerait de mœurs au point d'avoir des yeux qui ne s'offusquent pas de ce dont s'offusquent les yeux de M. Spuller ?

Il existait cependant, au fond de l'arsenal aux vieilles lois, un décret de 1790. M. Waldeck-Rousseau l'a rappelé à son subordonné, et des agents ont arraché, hier, les deux affiches mises à l'index par la *République française*. Elles outrageaient les bonnes mœurs opportunistes. Les cléricaux sont dans la joie : tout le succès est pour eux.

Nous sommes entre les mains d'un gouvernement de matrones. L'on arrache des affiches badines. Demain, on relèguera, sous les combles du Louvre, les Spartacus sans hauts de chausses et les Eves naïvement nues.

La proposition de Lorgeril, qui fit sourire il y a six ans, semblerait toute naturelle à nos chastes d'à présent.

Le scandale n'était pas dans les affiches : il est dans leur laceration. La muraille devient la propriété des argousins ; ils pourront brutalement tout y déchirer, de leurs pattes ignobles ; aujourd'hui, au nom de la morale ; demain, au nom de la sécurité. La rue est retirée aux citoyens, la muraille est retirée aux affiches, le trottoir seul reste aux filles. Ainsi le veut la pudeur de nos cyniques.

On sait pourquoi ils ont arraché l'image, fort honnête, qui représentait une orgie papale ; on le sait, après l'encyclopédie ; on le sait, après la note de cet Escobar qui s'appelle Spuller : on veut faire sa cour au Vatican. Ils arrachent pour complaire au clergé, les Borgia dessinés sur les murs. Mais, imbéciles, est-ce que les Borgia ne restent pas autrement dessinés dans l'histoire ?

Et qui vient nous parler de morale ? Qui l'a dénoncé aux foudres policières, les seins nus que l'on ne saurait voir ?

On avait institué le divorce pour cacher aux yeux des enfants les scènes malheureuses qu'amènent les promiscuités forcées. La loi du joyeux Labiche va à l'inverse du but. Quand on aura des enfants et que l'on voudra divorcer, on les jettera à l'eau. Cet article est encore une prime à la stérilité. Il est peut-être maladroit, par exemple, d'encourager les époux à n'être point féconds, alors que la France se dépeuple.

Nous arrivons au deuxième acte. Celui-ci a pour titre : *La prescription*. « Le divorce pourra être admis quand il y aura eu abandon de la femme par le mari ou du mari par la femme pendant les deux premières années du mariage. »

Après deux ans, tout divorce est impossible ; y aurait-il eu adultère, y aurait-il eu flétrissure. Ce qui peut amener une rupture légale pendant deux ans n'est plus à redouter après. L'amusant M. Labiche et son collaborateur M. Eymard Duvernay s'expliquent que des gens — sans enfant — puissent cesser de vouloir partager la vie commune après deux ans. Ces deux ans, dans l'esprit de nos sénateurs, sont l'essai loyal du mariage. C'est l'extrême limite de la lune de miel ; plus souvent le commencement de la lune rousse. Ce sera aux malins de se tenir sur leur garde : « Mon ami, dira à son époux l'épouse impatiente de se libérer, hâte-toi d'aller chez le procureur : la Saint-Sylvestre de notre ménage approche... » Durant deux ans, des maris se montreront soumis, obéissants, pleins de prévenances — on peut s'imposer un aussi court sacrifice ; — mais le sept cent trentième jour, n'ayant plus à craindre la séparation absolue, ils mèneront une vie de polichinelle, et, comme par le passé, la femme traînera le boulet du mariage irrémédiablement rivé.

Le troisième acte n'est pas le plus intéressant : « Le divorce sera prononcé s'il y a eu attentat à la vie, à la santé, à la liberté ou à l'honneur de l'autre. » On pourra se demander comment il est possible d'attenter à la santé sans attenter à la vie. Quant à l'attentat à la liberté, il fait rêver. En quoi l'homme peut-il attenter à la liberté de sa femme, et réciproquement ? La liberté, dans le mariage, est limitée par des droits, des droits qui la resserrent tellement, qu'il

Le gros Spuller. Il s'est fait agent des mœurs. Il passe au violet ; s'il lui reste du rouge, c'est au front. Il veut nous faire croire que c'est celui de la pudeur.

La *République française* cumule ; feuilles de doctrinaires et feuille de vigne. Elle dénonce les indécentes, — ce qui est les souligner. Pruderie britannique. Elle a une chasteté pieuse qui s'effarouche. Elle n'ose plus sortir : les murailles l'offusquent.

Qu'en doit penser, du fond de la tombe, son créateur, le disciple fervent de la vieille gauloiserie française, qui n'avait au cœur qu'un amour siucère ; celui de Rabelais, le moine haut en couleur et en expressions, qui ne reculait jamais devant l'image forte et vraie, tenant « qu'il était mieux de rire que de larmes écrire, pour ce que le rire est le propre de l'homme ».

COGNE-MOU.



PHÉMIE

*Sur quelque journal ennuyeux,
J'ai lu que Phémie était morte.
Morte, la grosse fille accorte
Qui fit l'amour pour les beaux yeux,
Des bohèmes insoucieux,*

*Elle datait de loin, la folle
Teinturière — Ainsi, de son temps,
Mimi-Pinson avait vingt ans ;
Musette donnait sa parole
A tous les rapins de l'École ;*

*On se battait à l'Odéon
Et l'on discourait à Procope.
Et Champfleury vidait la choppe
Où, plus tard, le fougueux Léon
Devait noyer Napoléon.*

*Vous étiez simplement Phémie,
Et votre bague de cheveu
Changeait de couleur chaque aveu,
Et vous aimiez Schaunard, ma mie.
Mais vous vous êtes endormie.*

*Schaunard devient Schaun. Oublieux
Et très riche, vous sait-il morte,
O vous, la belle fille accorte
Dont il admira les beaux yeux,
Étant bohème insoucieux ?*

*Moi, je jette des immortelles,
Bonne vieille, sur ton cercueil,
Et je pique un ruban de deuil
Aux coquets bonnets de dentelles
Dont les brides étaient des ailes.*

FANTASIO

Feuilleton de l'Ancien Guignol

LE DIVORCE

VAUDEVILLE DE M. LABICHE, SÉNATEUR.

Il y a Labiche à l'Académie et *la Biche au Bois* ; mais, plus folâtre encore, il y a Labiche au Sénat. M. le sénateur Labiche est un vaudevilliste politique, il a la gaieté de son homonyme, l'académicien ; il n'en a pas l'esprit. Ses collègues l'ont chargé d'un travail sérieux : le rapport sur le divorce. Il en a fait la chose la plus cocasse du monde.

La Chambre avait gravement étudié la question. Elle avait élaboré une loi qui donnait, à la conscience, une demi-satisfaction. Ce n'était qu'un premier pas. Mais, en si délicate matière, nos timorés ne marchent qu'en hésitant. C'était encore trop de hardiesse. On s'attendait à une mutilation sénatoriale. On disait : vous n'aurez qu'un divorce *restreint*. Cet adjectif était gros de menaces. Le divorce proposé par le Sénat est si restreint que le bon sens ne peut plus s'y loger. On confia la tâche difficile de débrouiller ce qu'il y avait de bon dans les 80 articles que le Code civil consacre à cette matière à M. Labiche. Le vaudevilliste du Palais-Bourbon — concurrent malheu- eux du vaudevilliste du Palais-Royal — ne prit nul souci de ce qu'avaient pu faire les législateurs de l'an XI. Ayant à s'occuper du divorce, il lut tout simplement : *Divorçons !*

Ceci terminé, en homme de théâtre qui connaît son affaire, il distribua sa pièce en cinq actes : c'est à peu près la mesure d'une opérette moderne. Il est certain que M. Labiche va ajouter là-dedans quelques couplets et que nous aurons un pendant aux *Cloches de Corneville*. On assure que M. Planquette rôde depuis quinze jours dans les coulisses du Sénat. Ce projet attend sa musiquette.

Jetons un coup d'œil sur le livret. Premier acte : Pas de progéniture. C'est imité du *Petit Duc* : « Pas de femmes ! pas de femmes ! C'est la consigne, elle est formelle. » Au mot femme, substituez le mot enfant, vous aurez la même situation. « Le divorce ne peut jamais avoir lieu quand il existe un ou plusieurs enfants nés du mariage ! »

n'y a pas d'autre attentat possible contre elle que la séquestration arbitraire et violente.

Le quatrième acte n'est que stupide. C'est la prononciation du divorce après une séparation légale de trois ans, séparation qui n'aura été prononcée que par impossibilité d'accorder le divorce tout de suite. Donc, c'est une inutile prolongation de souffrances physiques et morales.

Mais l'acte le plus gai, — le clou de la pièce, — c'est le cinquième. « Il est interdit à celui des deux époux contre lequel le divorce a été prononcé de se remarier du vivant de l'autre époux, avant que celui-ci soit lui-même remarié ou avant qu'il ait donné son consentement ! »

O monument de la bêtise législative ! Ils ont accouché de ça ! Le divorce, ce n'est pas encore la délivrance. Ces gens, qui, d'après la loi, sont devenus étrangers l'un à l'autre, sont condamnés à vivre seuls ou en concubinage. Si l'un des deux refuse à l'autre son *consentement*, il n'y a plus d'union possible jusqu'à la fin. Le consentement paternel était déjà une stupidité, ce consentement conjugal est une monstruosité. Mais, triples buses qui avez élaboré cette loi, vous ne savez donc rien du cœur, ou, trop vieux, avez oublié ce que vous en avez su ? La jalousie, ce sentiment haineux comme un livre de Maxime Du Camp, et souvent bête comme un sénateur, mordra l'un ou l'autre des séparés et vouera l'un ou l'autre à un célibat continu. Eh ! quoi ? ces gens, étrangers de par le Code, auront encore besoin de se retrouver et de se demander des petits services. Après une séparation, d'autant plus pénible qu'elle aura été plus retentissante, ils seront contraints de renouer connaissance. Et dans quelles conditions ? Le mari venant demander à son ex-femme d'épouser une nouvelle ; la femme venant dire à son ancien époux : « Mon cher ex-petit mari, m'autorisez-vous à convoler avec mon amant ? »

Il n'est pas possible qu'une semblable loi soit acceptée par la Chambre. C'est une bouffonnerie, n'est-ce pas ? Non, oblige. M. Labiche a voulu rire. C'est bien. Mais, tenons-nous en là ; la plaisanterie a assez duré. M. Labiche était chargé de faire un rapport pour la France, il a été fort mal inspiré en écrivant qu'un mauvais vaudevilliste pour le Palais-Royal.

CHAMPAVERT.



LE TOUR DE VILLE

On parle d'expulser d'Angleterre une dame récemment compromise dans l'affaire de la station du Western-Railway à Ludgate-Hill : LADY-NAMITE.

Un nouveau journal va paraître incessamment. Il s'appellera l'*Avenir de Seine-et-Oise*. Il aura pour devise, dit le Gaulois :

« Monsieur le comte de Paris ne faillira ni au devoir ni à la tâche : il peut, il veut ! »

Ça par exemple, ce n'est pas vrai ; il ne peut pas, car nous ne voulons pas.

Le comte Heuckel de Donnersmarck vient de décider que l'hôtel que sa femme avait fait construire aux Champs-Élysées serait démoli, et les matériaux transportés à Berlin, où la reconstruction aurait lieu.

La femme en question était la fameuse marquise de Paiva. Il est permis de se demander si l'on emportera le trottoir avec l'hôtel.

La *Bataille* réclame énergiquement et vaillamment la traduction en conseil de guerre, d'un haut galonné, le colonel aux poules, coupable de favoritisme, d'abus de confiance, de détournement, de malveillance et de vols.

Voulez-vous parier qu'elle réussira à le faire nommer général ?

Le budget espagnol va diminuer, la femme d'Alphonse XII s'arrondit.

Les réconciliations maritales produisent souvent de ces phénomènes.

Un député de l'Allier, M. Datas, a voulu que ses obsèques fussent faites civiquement. Les nièces du défunt ont écrit une lettre aux journaux déclarant qu'elles n'assisteraient pas à l'enterrement, à cause de son caractère d'hostilité contre la religion.

Elles ont refusé d'aller au cimetière, — il est à présumer qu'elles feront moins de grimaces pour empocher l'argent que leur laisse l'oncle Datas.

POLYTE.



L'ART ET L'ARGENT

On connaît ces deux dessins d'Henry Monnier représentant, l'un un artiste, l'autre un bourgeois. L'artiste, coiffé d'un béret, fumant une longue pipe, les mains dans les poches, campé sur ses jambes écartées ; le bourgeois, ayant un faux-col et des lunettes, des souliers à bouffettes, un pantalon à sous-pieds et un gros ventre. Sous le premier, l'auteur de Joseph Prud'homme a écrit cette légende : « Il n'aime pas les bourgeois ! » et sous le second : « Il n'aime pas les artistes ! » L'incident Mackay-Meissonnier nous les rappelle.

Madame Mackay, qui a des millions, commanda un tableau à M. Meissonnier, qui a du talent. Le tableau figura à l'exposition triennale. Petite toile grande comme la main, on l'examina à la loupe : on lui trouva quelques qualités. Ces qualités ordinaires du maître, que les artistes de race appellent des défauts : le trop fini, le léché, la préciosité savante, autrement mièvre que celle des joyeux peintres flamands. Nul ne put dire si le portrait était ressemblant : Madame Mackay n'ayant que la célébrité de la fortune, M. Meissonnier livra son œuvre ; la dame se trouva laide. L'auteur de la *Rixe* est un photographe qui ne flatte pas. On le pria de retoucher. Il refusa. On insista ; il envoya sa note : *soixante-dix mille francs*. Le modèle paya et brûla la toile. Le boulevard vit, depuis quinze jours, sur cet incident qui faillit se dénouer par un coup d'épée.

La colère de la bourgeoise a été maladroite. Mais c'est une américaine ; elle a l'habitude d'équilibrer ses coups de tête à coup de bank-notes. Elle est riche, mais mal élevée.

Elle pue l'or du parvenu ; c'est une Mackay (de New-York). Dans ces fortunes exotiques, il y a toujours un peu de la boue des spéculations financières et un peu du sang des spéculations humaines. Mme Mackay ou les siens ont mangé de la chair de nègre. N'importe, la millionnaire se croyant belle se trouva laide. Elle brûla le tableau fidèle. On peut dire : c'est crétin, on n'empêchera pas que c'est logique. Maintenant, de quoi se plaint M. Meissonnier ? Qu'on ait détruit un portrait sortant de son pinceau. Pourquoi fait-il des portraits qui ne sont que de l'art à côté ? Le portrait, c'est du métier. Il est maladroite, par exemple, de comparer Mme Mackay à Monna Lisa, aussi maladroite que de comparer M. Meissonnier à Léonard de Vinci. J'aime à croire, pour son époux, que la riche américaine n'accorde pas à son peintre autant que la Joconde. Ayant moins donné, elle doit demander moins. Le modèle qui ne parle qu'à la tête ne peut prétendre autant que le modèle qui parle au cœur.

Pour narrer cette querelle, échafaudée sur une pointe d'aiguille, il faudrait le talent à la fois amer et caustique de Swift. Les deux héros ont agi par vanité : celui-ci, ébloui par sa gloire ; celle-ci, éblouie par son argent. Tous deux ont eu tort.

Quand l'artiste a créé une œuvre, qu'il y a mis un peu de lui-même, que la foule a déjà auréolé son nom ; mutiler cette œuvre même au prix d'achat, est un acte de vandalisme. Il n'y a pas d'art inférieur ; soit, mais il y a un art intime et le portrait c'est de l'art intime qui échappe à la consécration populaire. Un individu fait fixer ses traits sur la toile, le travail terminé et payé, cette toile lui appartient. Il donne un coup de pied dedans, ça le regarde : l'artiste n'a rien à dire.

M. Meissonnier, au lieu d'un portrait, aurait dessiné une image quelconque ; il aurait créé un tableau de toute pièce, il aurait le droit, au nom de l'idée géniale, de céder à un moment d'humeur. L'œuvre conçue, née de l'incréé, ne s'achète point. Le sculpteur de la République élevée à Dijon, mourut du coup de sabre dont Gallifet, le marquis assassin, la brisa.

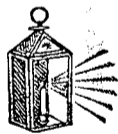
L'amusant c'est la belle colère des chroniqueurs mondains. Ils font une question d'Etat de cette impatience de coquette. Si l'on écoutait MM. Albert Wolff et Claretie, on déclarerait la guerre à l'Amérique. Elle ne se contente pas de nous envoyer des porcs qui ont la trichine, elle nous envoie encore de grandes dames qui ont de la rancune.

Le *Figaro* veut essayer — nouvelle Véronique — les crachats jetés à la face de Meissonnier, avec l'espoir secret qu'un dessin restera sur le mouchoir. Il demande qu'on organise un banquet de protestation. M. Claretie, lui, est beaucoup moins gai. Il veut qu'on expose un cadre vide, avec cette mention au-dessous : « Brûlé par madame Mackay ! »

On n'est pas plus folichon. Ce cadre vide donne une idée du talent de M. Claretie, — plus qu'une idée, il en donne l'image. — Ce serait un impudent mensonge. Le passant se demanderait comment le cadre n'a pas été consumé dans l'incendie. A moins que, pour rendre la chose saisissante, on ne roussisse le châssis. Décidément, cette trouvaille est malheureuse, quoique vieille. M. Claretie l'a empruntée à Baron ou à Lassouche. Dans je ne sais qu'elle pièce, ces artistes montrent un tableau très gris — au-dessous duquel est un couteau. Peinture impressionniste. C'est une vue de la forêt de Fontainebleau, un jour de brouillard. Le brouillard est si intense qu'on en voit pas la forêt. Et le couteau ? Il sert à faire comprendre l'intensité de ce brouillard — à couper au couteau.

M. Claretie est un lugubre plagiat. Je plains M. Meissonnier, moins pour les clients qui brûlent ses toiles que pour les amis qui lui brûlent l'encens.

GNAFRON



COURTISANERIE

Pour certaines gens, il y a des profils de race. Le *Cri du Peuple*, qui n'est cependant pas suspect de royalisme, trouvait que la reine de Taïti avait « ce nez aquilin qui caractérise les dynasties ! »

Un de nos confrères lyonnais rapporte une anecdote ultra-fantaisiste. L'empereur du Brésil, Dom Pedro, va visiter à Rome un sculpteur dans la misère. Il frappe à la porte, une jeune fille ouvre.

« — Votre père est-il visible ? ma jolie demoiselle.

« — Oui, messieurs, mais il n'est guère en état de vous recevoir, il est en ce moment dans son atelier.

« — Très bien, ne le dérangez pas et conduisez-nous tout bonnement à lui.

« La jeune fille obéit, non sans être troublée. Il lui semblait que l'homme qui venait de lui parler n'était pas un homme ordinaire. »

Elle avait deviné que pour avoir une tête comme ça, il fallait être au moins un empereur.

C'est un journal républicain qui dit ça !

O courtisane-nerie !

CADET.

UNE PERLE

De notre confrère le *Nouvelliste* :

Il raconte le crime du couvent de Marseille.

« Quant aux victimes de ce lâche guet-apens, elles n'ont pas tardé à être emportées dans leurs cellules ; la supérieure y est morte en arrivant.

« L'assistante est dans un état désespéré ; elle ne passera pas la journée, assurent les médecins.

« Ses obsèques auront lieu demain, avec le concours des notabilités de la ville. »

Si l'assistante a lu ça, ce qu'elle a dû avoir froid dans le dos.

Il va bien le *Nouvelliste*. Il précise la date de l'enterrement de gens qui ne sont pas encore morts !

COGNE-MOU.



Un journal mondain fait grand bruit autour d'une crose en cristal de roche ayant appartenu à Léon X, aujourd'hui en la possession de M. de Rothschild.

Cette crose nous plaît ; elle est, par sa fragilité, l'image de la papauté, qui se brise comme verre au contact du bon sens.

Entre beau-père et gendre :

— Beau-père, je suis toujours mécontent de votre fille : elle est acariâtre, paresseuse, gourmande, dépensière...

— Vous avez raison, mon gendre, et, si elle ne se corrige pas, si elle vous met encore dans la nécessité de venir vous en plaindre à moi...

— Eh bien ?

— Eh bien, je vous promets de la déshériter.

Un avocat plaide avec ardeur.

Un des juges s'est endormi non moins ardemment.

Maître X... s'interrompt soudain.

— J'attendrai que M. le conseiller veuille bien m'écouter.

— Mais, répond le président d'un ton doux, son attitude prête à croire qu'il vous entend.

Pour copie conforme,

LE GONE.



CHRONIQUE DU POULAILLER

GRAND-THÉÂTRE

Nous avons eu cette semaine deux auditions de *Mignon*, avec le concours de Mlle Van Zandt, c'est-à-dire deux soirées d'ovations pour la charmante cantatrice.

Le public de la première s'est tout d'abord montré très froid, nous allons dire pourquoi, mais il n'a pas tardé à laisser éclater tout son enthousiasme, et la jeune artiste s'est vue obligée de bisser le duo des hirondelles, duo terminé par un point d'orgue inédit pour nous, tout comme la variation de la Hongroise du deuxième acte. Certes, nous ne saurions trop louer la pureté sans égale de cette voix cristalline qui place Mlle Van Zandt au rang des cantatrices hors ligne ; doit-on conclure pour cela que la jeune artiste de l'Opéra-Comique réalise le type idéal de *Mignon* ? Non, certes. La créatrice de l'œuvre, Galli-Marié, a su nous montrer une *Mignon* telle que l'a rêvé Goethe et chanté Ambroise Thomas, s'incarner dans le personnage de la jeune bohémienne amoureuse, à un point tel que les artistes doivent aujourd'hui se contenter de l'imiter. Or nous avons à Lyon une dugazon, Mlle Arnaud, qui, si elle ne possède pas la voix tout à fait extraordinaire de Mlle Van Zandt, se rapproche davantage de la tradition de Galli-Marié, et c'est bien quelque chose.

Bien mieux, nous croyons que la direction devait avoir soin de ménager un peu la susceptibilité d'une artiste de la valeur de Mlle Arnaud, qui, si elle avait moins d'esprit, pourrait être froissée de voir engager une étoile parisienne pour chanter un rôle qu'elle a travaillé avec soin.

Nous savons gré à M. Dufour de nous fournir l'occasion d'applaudir Mlle Van Zandt, mais il en peut choisir pour cela une création de cette artiste même, *Lackmé*, par exemple, et tout eut été pour le mieux.

Il est vrai qu'il eut alors fallu engager un ténor, mais personne ne s'en serait plaint (sauf la caisse du directeur), et nous n'aurions pas eu l'occasion d'entendre massacrer le rôle de Wilhelm Meister par l'ex-ténor Duchesne.

Mlle Jacob était une Philine aussi parfaite que d'habi-

tude.

M MOUNET-SULLY

dans RUY-BLAS

Nous marchons de fête en fête, après mademoiselle Van-Zand, M. Mounet-Sully. Rendons grâce au directeur qui sait avec tant de persévérance attirer dans notre ciel brumeux ces pléiades d'étoiles.

On ne comprend bien *Ruy-Blas* que lorsqu'on l'a vu interprété par le plus remarquable sociétaire de la Comédie française. Tout à tour, terrible et tendre, passionné et sévère, il émeut ou fait trembler. Admirable jeu et admirable organe.

Mais ces nuances si habilement indiquées ont-elles été comprises? Il est permis d'en douter. Cette salle de première avait l'aspect d'une salle de dimanche. Propres, bien mis et sans goût, ne sachant ni applaudir ni souligner.

Disons le mot: M. Mounet-Sully n'a été applaudi que par politesse. Il fallait à cette foule un talent moins pur, une diction moins souple, un jeu moins sobre. Tant pis pour Lyon. Les artistes qui viennent le visiter en gardent une triste opinion qu'ils font partager ailleurs. Ainsi se justifie notre renommée de cabotinage sans esprit.

Nos confrères taïront ces choses pour ne pas déplaire à leurs lecteurs; nous qui aimons parler franc, nous le crions bien haut: c'est peut-être le moyen de nous faire pardonner.

Si encore l'on savait écouter! Mais non! Mesdames les filles de joie font un bruit indécent en regagnant leurs fauteuils d'orchestre. Quand on joue Hugo, ces désordres sont intolérables. Parce qu'il a plu à une Ma-Mère-M'attend quelconque, j'ai perdu d'ouïr un vers immortel, j'en suis mari.

Que dire encore? Sauf madame Antonelli, fort touchante, et vraiment Sara-Bernhardt au quatrième acte, la troupe n'a pas été à la hauteur de son étoile. M. Simon Jalabert cependant a composé un don César fort joyeux, c'est dommage qu'il l'ait joué en provincial à côté de l'artiste si parisien et si vraiment littéraire qui se nomme Mounet-Sully.

CIRQUE RANCY.

Tous les soirs à huit heures, grande représentation par toute la troupe.

Les jeudi et dimanche, représentation supplémentaire à trois heures.

A chaque représentation les trois frères Massini, O'Torra et la troupe Viennoise sont rappelés avec enthousiasme.

BIDEL

Toujours extraordinaire dans ses travaux en cage, l'éminent dompteur a dompté la foule. Elle vient à sa ménagerie et s'en retourne terrifiée.

Le roi des belluaires a conquis la renommée définitive.

FOLIES-BERGÈRES

SKATING, tous les mardi, jeudi et dimanche, à 8 h. du soir, grande séance de patinage. — Entrée, 1 fr.

Tous les samedis, grand bal, masqué, paré et travesti.

CASINO (Rue de la République)

Tous les soirs, à 7 heures et 1/2, grand concert.

Grand succès du petit Norbert et de M. Léo le ventri- loque.

Tous les samedis, après le spectacle, grand bal paré, masqué et travesti.

ALCAZAR

Tous les dimanches, jours de fêtes, lundis et jeudis, soirée dansante de 7 heures à minuit.

Samedi passé, le premier bal Lamotte avait attiré une foule considérable de danseurs et danseuses.

POLYTE DU PLATEAU

LA MUSIQUE POPULAIRE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bureaux: Boulevard Saint-Michel, 78

Abonnement: Un an, Paris, 12 fr. — Départements, 14 fr.

Un numéro: 25 centimes

Sommaire du n° 123.

TEXTE. — Olivier Métra, par ALPHONSE BARALLE. — Les tribulations d'un artiste compositeur à Paris, en 1812 (Pietro Belloni, de Naples), par EDOUARD GRÉGOIR. — Extrait du carnet d'un musicien, par M^{me} ERNESTINE VAN HASSELT. — Bérardi, par MAURICE PINJON. — Quinzaine dramatique, par JEAN DE LA FERME. — Un phénomène musical. — Concerts populaires, par GUTELLO. Les Deux Aveugles de 1525 (suite), par FRÉDÉRIC SOULIÉ. — Nouvelles diverses.

MUSIQUE. — Menuet de MAURICE DE COURCELLE. — Pauvre Jacques, célèbre romance composée pour la reine Marie-Antoinette, par la marquise DE TRAVANET.

ILLUSTRATION. — Portrait de M. Olivier Métra. Par suite d'une nouvelle combinaison, l'abonnement ne coûte absolument rien

Un numéro spécimen est adressé à toutes les personnes qui en font la demande

Le Gérant, F. LOUBAUD,

Lyon. — Imprimerie Moderne, Cours de la Liberté, 70.

UN HOMME PRUDENT

M. Lefur, à St-Hilaire (Vendée) nous écrit: « J'étais de l'estomac bien longtemps souffrant, surtout de l'estomac, je n'avais jamais d'appétit, alors j'ai pris une boîte de Pilules Suisses. J'en avais à peine pris la moitié, que je me suis trouvé beaucoup mieux et maintenant je n'ai jamais été mieux portant et j'ai toujours bon appétit. Craignant d'en avoir besoin plus tard, soit pour moi ou ma famille, veuillez m'envoyer une boîte à 1 fr. 50. »

M. HERRZOV, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

BANQUE GÉNÉRALE DE LYON

3 et 10, rue de la Bourse, 8 et 10
Société anonyme. Capital, 4,750,000 fr.

La Banque bonifie

Aux dépôts de fonds remboursables
A vue 20%
A CINQ Jours de vue. 30%
A six mois 41/20%
A un an et au dessus. . . 50%
Escompte. — Encaissement
Achat et vente de valeurs
Coupons, Renseignements
Emissions

LOTÉRIE

ARTS DÉCORATIFS

DERNIER TIRAGE

LE 31 Juillet prochain

DIX GROS LOTS

UN Lot de 500.000 F.

Un Lot de 200.000 Fr.

4 lots de 100.000 fr. — 20 lots de 10.000 fr.
4 lots de 50.000 — 100 lots de 1.000 —
8 lots de 25.000 — 400 lots de 500 —

Au total 538 lots formant

DEUX MILLIONS

PAYABLES EN ESPÈCES

Le montant des Lots est déposé à la Banque de France

Les billets sont délivrés contre espèces, chèques ou mandats à l'ordre de M. Henri AVENEL, Directeur de la Loterie, Palais de l'Industrie, porte IV, Champs-Élysées, Paris.

MAISON D'ACCOUCHEMENT

M^{me} V^{ve} YVERNAT

Rue du Viel-Renversé, 3, Lyon
Angle de la rue du Doyenné, quart. Saint-Georges

Vaccin et tient des pensionnaires. — Chambres indépendantes. — Discretion
Connait l'allemand. — Place les enfants.

PARIS. — L'inauguration générale et définitive des Nouveaux Magasins du Printemps, aura lieu lundi 3 Mars. Deux étages entiers ont été réservés au service des expéditions pour les départements. Le catalogue général ne renfermant pas moins de 96 pages et plus de 400 gravures, est envoyé gratis et franco contre demande affranchie.

L'organe du Printemps est le journal de Mode l'Echo, abonnement: 12 fr l'an.

DESTRUCTION INFAILLIBLE

DES PUNAISES, PUCES, Poux, Mouches, Cousins. Cafards, Chenilles, Fourmis, Mites, Charançons, etc.

Le kilog., 12 fr., 100 gr, par poste, 1 fr. 95 — E. GALZY, fabricant, rue Bugeaud, LYON.

LES RR. PP

PRÉMONTRÉS

de l'abbaye de St-Michel, ont trouvé le moyen de guérir, par l'emploi des dragées à base de Valériane de Zinc et des principes actifs du Quinquina préparées par BAIN, pharmacien-chimiste, les

MIGRAINES
NÉVRALGIES
NÉVROSES

3 fr. la boîte de 40 dragées

Des attestations nombreuses confirment chaque jour les heureux résultats de cette médication et les guérisons obtenues par son emploi aussi sûr que peu coûteux.

Vente en gros: MM. RONZIÈRE, GALETTO, ULLIET et Cie, droguistes, 12 et 14, rue Tupin, Lyon. — Dépôts dans toutes les bonnes pharmacies.

(Envoyé franco contre 3 fr. 40, en timbres ou mandats-poste adressés à la Pharmacie BAT-D'ARGENT, rue Bat-d'Argent, Lyon)

Modes et Coiffures de Paris

M^{mes} MICHELON

6, Boulevard du Théâtre, 6

GENÈVE

Tirage définitif de la **LOTÉRIE DES ARTS DÉCORATIFS**, très prochainement. La seule qui ait Deux Millions de francs de Lots et un gros Lot de 500,000 francs. (Voir aux annonces.)

AU CHINOIS

PAPIERS PEINTS

Soldes exceptionnels, défiant toute concurrence, 50 pour 100 de rabais, depuis 18 centimes le rouleau.

Rue Centrale, 11, entre l'église Saint-Nizier et la rue Dubois.

LE DERNIER MOT

SUR LA MÉMOIRE

L'Art de ne jamais oublier

Enseigné à fond par correspondance. Nouveau système fondé sur la physiologie, se dispense entièrement des points de repère, mots de rappel, clefs, localités et associations de la Mnémotechnie. Un livre quelconque appris par une seule lecture. Prospectus franco. A. LOISETTE, 37, New-Oxford Street, Londres.

BRIDE-LES-BAINS (Savoie)

GRAND HOTEL DES BAINNEURS

Maison LAISSUS

TENU PAR M. J. ARPIN

Ouvert du 20 mai à la fin de septembre
Omnibus spécial pour les bains de Salins.
Prix réduits pour les mois de juin et septembre.

BANQUE VICTORIA

(Fondée en France en 1860)

Vente à crédit d'obligations Françaises de premier ordre. Titres placés sous le contrôle permanent du souscripteur. Paiement des intérêts et participation à tous les tirages aussitôt le quatrième versement effectué. Succursale à Lyon, 7, rue Jean-de-Tournes.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Préparation AUX EXAMENS

Brevets, Baccalauréats, Ecoles

Leçons particulières à domicile et au siège de la Société pour jeunes gens des deux sexes, par une association de professeurs instruits et expérimentés (langues vivantes, comptabilité commerciale, dessin

Piano et Dessin

31, rue Centrale, 31

PASTILLES DU D^r SOLENNE

au Thymate de soude

Infaillible contre les affections de la bouche, de la gorge et du larynx, telles que: laryngite, gingivite, aphtes, déchaussement des gencives, angine, esquinancie, etc., etc.

Prepared and sold by Dr Solenne, London.

PRIX DE LA BOITE: 3 FR.

Dépôt général: Pharmacie Moderne de Lyon, rue Sainte-Catherine, 5, et Pharmacie des Négociants, rue de l'Hôtel-de-Ville, 47, et principales pharmacies. — Envoi contre timbres-poste.



CIDRE nous envoyons franco et absolument gratis la méthode détaillée pour fabriquer soi-même sans ustensiles particuliers les cidres, bières, vins de raisins secs de 6 à 15 cent. le litre. — Liqueurs, Cognac, Rhum, Kirsch, etc. 50 0/0 économie. — Ecrire à M. C. BRIATTE fils et Cie, négociants, à Prémont, près Rohain (Aisne). Ajouter 15 centimes pour envoi franco.

M^{me} ONÉSIME Grand succès astronomiques par les cartes annonçant les époques des événements. Cabinet depuis 9 h. cours Charlemagne, 4. Correspondance.

GRAVURE SUR TOUS MÉTAUX

Artistique, Commerciale et Administrative

SPÉCIALITÉ DE LETTRES ET CHIFFRES EN ACIER
TIMBRES EN CAOUTCHOUC



VERNAY

LYON

Rue de Sèze, 4 et avenue de Saxe, 72

(Maison fondée en 1372)

Poinçons, Marques à chaud et à froid, Numéroteurs, Timbres mécaniques et à main, Dateurs
Lettres et Chiffres à jour, Gravure de sujets, Armoires, etc., etc.